

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A Saint Etienne le 5 Juin 2019

### Complémentarité des réseaux de transport public sur le bassin de vie stéphanois

#### *Métropole stéphanoise/ Forez Sud / Monts du Lyonnais : les réseaux de transport STAS, TIL et TER bientôt en connexion*

Une petite révolution en matière de déplacements attend la population des communes d'Andrézieux-Bouthéon, Veauche, Chamboeuf, Saint-Galmier, Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise (69). À partir du 29 août prochain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire et Saint Etienne Métropole ont décidé de réunir leurs réseaux de transport. Les voyageurs, qui jusqu'à présent avaient à choisir pour leurs déplacements entre le TER, la STAS et le TIL, sans possibilités de passer facilement d'un mode à un autre, pourront désormais avoir une liberté totale de déplacement sur ce périmètre. Ceci sera possible grâce à une nouvelle offre de transport sur le Nord de la métropole stéphanoise.

Trois lignes de transport en commun de la zone seront entièrement remodelées :

- la ligne actuelle 38 de la STAS Andrézieux-Bouthéon / Saint Etienne et la ligne TIL actuelle 103 Chazelles sur Lyon / St Etienne vont fusionner en une nouvelle liaison C1 et en plus, proposer une correspondance optimisée avec le TER en gare de Veauche-Saint-Galmier le matin vers Saint Etienne et en fin de journée au départ de Saint Etienne.
- la ligne actuelle TIL 108 Sury le Comtal/Andrézieux/Veauche/Saint Galmier sera modifiée en une nouvelle liaison C2 pour mieux desservir les communes métropolitaines de Chamboeuf et Saint-Galmier.

Contacts presse :

Pierre CHAPPEL : [pierre.chappel@saint-etienne.fr](mailto:pierre.chappel@saint-etienne.fr) - 04 77 48 74 26

Alice POIZAT : [alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr](mailto:alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr) - 04 77 49 98 19

A la clé de cette évolution, une offre de transport en commun plus pertinente (coordonnée et cadencée jusqu'au quart d'heure en heure de pointe à certains endroits de la ligne C1), plus lisible et plus adaptée aux enjeux de mobilité de territoires en plein développement démographique et économique.

L'impact environnemental, ainsi que la congestion du trafic routier, ont également été pris en compte. Ainsi, la nouvelle offre proposera à la fois plus de desserte aux habitants avec cependant moins de passages de véhicules (75 passages d'autocars entre St-Etienne/Terrasse et Andrézieux-Bouthéon contre 96 aujourd'hui).

Ces deux lignes, rebaptisées C1 et C2, offriront un meilleur niveau de service en garantissant plus de ponctualité et une information voyageurs en temps réel.

Côté tarification, de nouvelles facilités et des avantages vont être instaurées. Fini l'époque des titres de transport non reconnus d'un réseau à un autre qui obligent le voyageur à multiplier l'achat de billets.

- Sur le territoire de Saint Etienne Métropole, les usagers pourront monter à bord et valider le titre STAS ou TIL de leur choix selon leur usage. Les habitants de Saint-Galmier et Chamboeuf pourront en particulier se déplacer en payant la tarification urbaine STAS comme pour les autres habitants de la métropole stéphanoise.
- En dehors de ce périmètre, et pour ceux qui prennent successivement les 2 réseaux STAS et TIL, une gamme tarifaire combinée STAS + TIL sera créée donnant un accès sans limite aux deux réseaux et ce à tarif très attractif (jusqu'à 35% de réduction par rapport à l'achat séparés de titres). A titre d'exemple, un abonnement mensuel combiné STAS+TIL unique sera vendu 58 € alors qu'il en coûte aujourd'hui 87 € (47 € côté STAS, 40 € côté TIL) en réalisant 2 actes d'achat.

Grâce à la mutualisation, service plus étoffé rimera avec rationalisation des dépenses publiques, source d'économie.

L'ensemble des informations sur ce nouveau réseau sera diffusée au public dans les prochaines semaines. Les horaires et les conditions de transport seront communiqués à partir de l'été prochain. Les nouveaux titres de transport seront proposés à la vente à partir du 20 août prochain dans les réseaux de vente TIL et STAS.

Cet accord partenarial, grande première en Région Auvergne-Rhône-Alpes va donc aboutir à une articulation des différents réseaux de chaque partenaire en mettant toujours l'utilisateur au cœur des réflexions. À plus long terme, c'est la recherche de complémentarité encore plus accentuée entre modes ferroviaire et routiers que souhaitent poursuivre les autorités organisatrices de mobilité.

*Contacts presse :*

*Pierre CHAPPEL : [pierre.chappel@saint-etienne.fr](mailto:pierre.chappel@saint-etienne.fr) - 04 77 48 74 26*

*Alice POIZAT : [alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr](mailto:alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr) - 04 77 49 98 19*